



10^{ème} édition du concours des Clés de l'Éducation Routière !

Les associations Prévention Routière et Assurance Prévention lancent la 10^{ème} édition des Clés de l'Éducation Routière, le concours à destination de la communauté éducative. Le concours invite les élèves à devenir des ambassadeurs d'une mobilité citoyenne et de la prévention des risques routiers. Il récompense les projets interdisciplinaires, mêlant disciplines scolaires et éducation routière. Les lauréats du concours recevront un bon d'achat de 800 € destiné à l'acquisition de matériel pédagogique. Soutenu par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, il est ouvert aux établissements scolaires des 1^{er} et 2nd degrés, aux établissements spécialisés (IME, EREA...) et aux conseils municipaux d'enfants et de jeunes.

Grâce à ce concours, les associations Prévention Routière et Assurance Prévention valorisent **les projets de prévention innovants et créatifs réalisés par les jeunes** à destination de leurs pairs, de leurs parents ou encore du grand public.

4 catégories de projets

Les enseignants et personnels éducatifs peuvent proposer des projets dans plusieurs catégories :

COMMUNICATION VISUELLE	COMMUNICATION ORALE	COMMUNICATION ÉCRITE	COMMUNICATION PAR LE JEU OU LA CONSTRUCTION
Film Affiche Dessin ...	Flyer BD Exposition ...	Théâtre Chanson Exposé Atelier ...	Journal Livres Blog Site Internet ...
			Jeu de société ou de plein air Expérience Modélisme ...

Un site web pour participer en quelques clics

Dès à présent, les enseignants et personnels éducatifs peuvent participer en ligne à ce concours bisannuel, sur www.cles-education-routiere.fr. Une fois leur compte créé, ils peuvent **remplir leur dossier de candidature en ligne et soumettre les productions des jeunes**. Ce dossier reste consultable et modifiable jusqu'à la date de clôture des candidatures.

Le calendrier

Les participants ont jusqu'au **31 mars 2024** pour concourir. Le Grand Jury, composé de personnalités qualifiées dans les domaines de l'éducation routière et de la pédagogie, dévoilera les lauréats du concours et remettra les prix en mai 2024 au ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse à Paris. Les classes ayant présenté les initiatives les plus impactantes et novatrices y recevront un bon d'achat de 800 € pour le financement du matériel pédagogique de leur choix.

Contacts presse

Association Prévention Routière Sophy Sainten-Bourguignon

06 38 83 11 25 - s.sainten@preventionroutiere.asso.fr

Association Assurance Prévention Cécile Martin

06 88 82 89 09 - c.martin@franceassureurs.fr